



## Stationnement très gênant

Par **Yannick Pagnoux**, le **17/10/2016** à **19:15**

Bonjour, j'ai reçu un PV concernant un stationnement très gênant devant ma salle de sport pour cause d'avoir été garé sur un trottoir. Or je conteste non seulement les faits puisque mon véhicule était garé en épi et malheureusement dépassé légèrement sur le trottoir piéton, mais aussi l'adresse qui n'est pas la bonne sur le PV reçu (puisque l'adresse mentionnée est un quai portuaire, alors que la salle de sport est situé à 500 m de ce quai). Je désirerai savoir si je peux contester ce PV avec l'une ou l'autre de ces raisons. Je précise de plus que de nombreux adhérents ainsi que la gérante de la salle de sport ont accepté de témoigner par écrit du fait que j'étais premièrement stationné devant la salle ce jour, et que j'étais de plus stationné correctement.

Par **janus2fr**, le **19/10/2016** à **13:05**

[citation]Avez vous signé le PV ? [/citation]

Bonjour,

A priori, avis de contravention reçu par la Poste, donc difficile de l'avoir signé...

Par **Yannick Pagnoux**, le **19/10/2016** à **17:03**

Merci c'est ce que je vais faire.

Par **janus2fr**, le **19/10/2016** à **17:22**

[citation]et que j'étais de plus stationné correctement.

[/citation]

Ce qui serait donc une attestation mensongère puisque :

[citation]mon véhicule était garé en épi et malheureusement [s]dépassé légèrement sur le trottoir piéton[/s],[/citation]

Le stationnement très gênant sur trottoir est vérifié même si seulement une partie du véhicule empiète !

Par **Yannick Pagnoux**, le **19/10/2016** à **17:36**

Je n'étais pas à cheval sur le trottoir comme mentionné du fait que la dernière place était étroite j'ai empiété sur la ligne blanche et de fait mon coffre dépassait, et mensonger est un terme outrancier. Je ne serai pas ici si j'avais commis une faute. Désolé si je vous semble cependant discourtois, ce n'est pas le cas, j'essaie juste de rétablir des faits car je trouve cette amende particulièrement sévère, et au cas où vous souhaiteriez vous faire une idée de la configuration des lieux j'étais garé au 50 avenue Frédéric mistral à Martigues et non pas sur le quai général Leclerc où il est quasiment impossible de se garer sur un trottoir.